

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 20 décembre 2021, midi – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Les conseillers Marc-André Levesque et Jean-François Martel
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière
Assistance : 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 12 H 05.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION 2021-375

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller Levesque, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS
Aucune.

Ouverture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-376

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos. ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2021-377

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Levesque, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

4. FONDS DE RÉSERVE – COMPTE GÉNÉRAL
RÉSOLUTION 2021-378

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé du conseiller Levesque, qu'un montant de 270 000 \$, du fonds d'opérations générales, soit transféré dans un fonds de réserve de capitaux du compte général dédié aux achats futurs d'équipements et/ou aux renouvellements des immobilisations, sans but précis. ADOPTÉE.

5. PLANS QUINQUENNAUX DES DÉPENSES EN CAPITAL
RÉSOLUTION 2021-379

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller LeClerc, que le plan quinquennal des dépenses en capital 2022-2026 du fonds de fonctionnement général soit approuvé tel que soumis par la direction des finances. ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2021-380

Il est proposé par le conseiller Martel et appuyé du conseiller LeClerc, que le plan quinquennal des dépenses en capital 2022-2026 du fonds d'immobilisation eau et égouts soit approuvé tel que soumis par la direction des finances. ADOPTÉE.

6. SDR : BALANÇOIRE PARENT/ENFANT
RÉSOLUTION 2021-381

Il est proposé par le conseiller Levesque et appuyé du conseiller Martel, que l'offre de la Société de développement régional au montant de 5 000,00 \$ pour l'achat d'une balançoire parent/enfant, soit acceptée telle que soumise. ADOPTÉE.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 12 h 17.

Suzanne Coulombe
Directrice générale-Greffière

Nicole Somers
Maire